

## COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **Birdlife Europe stichting**

Forme juridique: Fondation privée

Adresse: boulevard

N°: 12

Boîte:

Code postal: 3707BM

Commune: Zeist

Pays: Pays-Bas

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0823.675.597

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

01-01-2010

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale\* du

21-06-2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2015

au

31-12-2015

Exercice précédent du

01-01-2014

au

31-12-2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 1.2, A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

**SPREADBURY** Christopher

Trésorier

Sherling Drive 14

Cambourne CB23 6BZ

ROYAUME-UNI

Fin de mandat: 06-04-2016

Administrateur

**GRIMMETT** Richard

Secrétaire

High Street, Over 25

CB24 5NB Cambridge

ROYAUME-UNI

Administrateur

**ZURITA** Patricia

Tenison Road 48  
CB1 2DW Cambridge  
ROYAUME-UNI

Président du Conseil d'Administration

**THOMPSON** Hazell

Topham Way 6  
CB4A 3RA Cambridge  
ROYAUME-UNI

Début de mandat: 13-06-2016

Administrateur

**ROSIER & Co** (b0795)

BE 0874.881.008  
Avenue des Violettes 1  
1300 Wavre  
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement  
par:

**ROSIER** Stéphane (A2170)  
Réviseur d'entreprises

---

\* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b>30.735,06</b>	<b>29.536,48</b>
<b>Frais d'établissement</b>		20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.1.2	22/27	<b>6.735,06</b>	<b>5.536,48</b>
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	6.735,06	4.947,25
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	6.735,06	4.947,25
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		589,23
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		589,23
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	5.1.3/5.2.1	28	<b>24.000</b>	<b>24.000</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>1.451.085,38</b>	<b>657.201,94</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>819.930,6</b>	<b>349.976,88</b>
Créances commerciales		40	819.689,78	349.305,48
Autres créances		41	240,82	671,4
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
<b>Placements de trésorerie</b>	5.2.1	50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>607.028,28</b>	<b>307.179,06</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>24.126,5</b>	<b>46</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>1.481.820,44</b>	<b>686.738,42</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b><u>-82.826,55</u></b>	<b><u>-225.145,76</u></b>
<b>Fonds de l'association ou de la fondation</b>		10	<b>197.175</b>	<b>197.175</b>
Patrimoine de départ		100	197.175	197.175
Moyens permanents		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Fonds affectés</b>	5.3	13		
<b>Résultat positif (néгатif) reporté</b>		14	<b>-280.001,55</b>	<b>-422.320,76</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>PROVISIONS</b>	5.3	16		<b><u>40.583</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		<b>40.583</b>
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>1.564.646,99</u></b>	<b><u>871.301,18</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.4	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
<b>Dettes à un an au plus</b>	5.4	42/48	<b>660.678,03</b>	<b>544.916,19</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	156.259,11	153.685,85
Fournisseurs		440/4	156.259,11	153.685,85
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	190.950,61	77.762,03
Impôts		450/3	72.953,37	10.920
Rémunérations et charges sociales		454/9	117.997,24	66.842,03
Dettes diverses		48	313.468,31	313.468,31
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	313.468,31	313.468,31
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	<b>903.968,96</b>	<b>326.384,99</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>1.481.820,44</b>	<b>686.738,42</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	1.257.659,48	939.771,28
Ventes et prestations		70/74		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	1.084.462,98	866.065,49
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.379,96	5.660,58
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	-40.583	40.583
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>207.399,54</b>	<b>27.462,21</b>
<b>Produits financiers</b>	5.5	75	<b>1.394,98</b>	<b>336,67</b>
<b>Charges financières</b>	5.5	65	<b>16.351,37</b>	<b>3.167,58</b>
<b>Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)</b>		9902	<b>192.443,15</b>	<b>24.631,3</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76	<b>3.104</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		66	<b>53.227,94</b>	
<b>Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>142.319,21</b>	<b>24.631,3</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Résultat positif (néгатif) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>-280.001,55</b>	<b>-422.320,76</b>
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	142.319,21	24.631,3
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	-422.320,76	-446.952,06
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
<b>Affectations aux fonds affectés</b>		692		
<b>Résultat positif (néгатif) à reporter</b>	(+)/(-)	14	<b>-280.001,55</b>	<b>-422.320,76</b>

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>23.887,33</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	7.578,54	
Cessions et désaffectations	8179	1.161,6	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>30.304,27</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>18.350,85</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	6.379,96	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	1.161,6	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>23.569,21</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22/27	<b><u>6.735,06</u></b>	
<b>DONT</b>			
<b>Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété</b>	8349	<b>6.735,06</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXX	24.000
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8385		
Autres mutations	(+)(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	24.000	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	28	24.000	

**RÉSULTATS****PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086	20	13
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	15,7	13,2
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	26.587	21.153

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	779.092,17	630.977,14
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	219.601,61	174.920,03
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	85.769,2	60.168,32
Pensions de retraite et de survie	624		

**RÉSULTATS FINANCIERS****Intérêts intercalaires portés à l'actif**

6503

**Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances**

653

**Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)**

656



**RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES**

**ENTITÉS LIÉES**

**Créances sur les entités liées**

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Taux et durée des créances

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Codes	Exercice
9291	
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

Honoraires du commissaire: 6050EUR

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration**

Exercice

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 337

### Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs	100	15	1,3	15,7 ETP	13,2 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	25.453	1.134	26.587 T	21.153 T
Frais de personnel	102	1.036.761,98	47.701	1.084.462,98 T	866.065,49 T

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	18	2	19,2
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	11	1	11,7
Contrat à durée déterminée	111	7	1	7,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	9		9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1
de niveau universitaire	1203	8		8
Femmes	121	9	2	10,2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	9	2	10,2
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	18	2	19,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

**Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<p><b>Entrées</b></p> <p>Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</p>	205	8	1 8,5
<p><b>Sorties</b></p> <p>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice</p>	305	2	2

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Seuls les biens ayant une valeur individuelle de plus de 500EUR sont portés à l'actif sous la rubrique 'immobilisations'.

Le matériel informatique est amorti sur 3 ans.

Le matériel et les aménagements de bureau sont amorti sur 5 ans.

Les amortissements s'effectuent en années complètes (pas de prorata) et de manière linéaire.

Au cas où la durée du bail résiduel serait inférieur a la durée normale d'amortissement (5 ans), il ne sera tenu compte que de cette durée résiduelle.

Les produits liés aux subsidiations de projets sont pris en résultat au fur et à mesure de leurs encaissements, éventuellement anticipés en fin de période contractuelle pour que le « subside » enregistré soit complet à cette date. Les charges liées aux projets ainsi subsidiés sont anticipés ou postposés de façon à faire correspondre les charges et produits au niveau de chaque projet.

Les charges liées aux projets « subsidiés » par BLE sont pris en résultat au fur et à mesure de leurs décaissements, éventuellement anticipés en fin de période contractuelle pour que le « subside » enregistré soit complet à cette date

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA  
FONDATION BIRDLIFE EUROPE STICHTING  
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2015**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la fondation de droit néerlandais Birdlife Europe Stichting pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 1.481.820 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 142.319 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette

évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation Birdlife Europe Stichting, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable du respect par la fondation de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations et des statuts de l'association, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.
- Sans remettre en cause l'hypothèse de continuité, nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que la fondation a un fonds social négatif. Cette situation ne peut être soutenue que grâce au soutien inconditionnel de Birdlife International, de droit anglais (Charity registration number 1042125).

Limal, le 17 mai 2016

Pour Rosier & co

Commissaire

Stéphane Rosier

Réviser d'entreprises